



AVIS 13/06

INDICATEUR (quater)

Le Comité Consultatif des Usagers auprès du groupe SNCB réitère sa demande d'impression de l'indicateur-horaires en 2 parties.

Une partie pour la période N67 et une partie pour la période R67.

En effet, l'indicateur, dans sa forme actuelle (édition du 9 décembre 2012) est encombrant et désagréable au transport (5 cm. d'épaisseur et 970 gr. de poids).

Ainsi, la scission donnerait un document N67 de 3,2 cm d'épaisseur pour un poids de 650 grammes. Le document R67 serait quant à lui de 1,7 cm d'épaisseur pour un poids de 320 grammes. Ce R67 serait un document aisément transportable pour les voyageurs du week-end.

Le CCU estime que si l'électronique et toutes ses applications font florès mais n'utilisées que par une partie de la population, il s'avère que le document-papier, en l'occurrence l'indicateur, consultable rapidement reste un document très utile, particulièrement en cas de perturbation ou de changement d'itinéraire.

Le CCU regrette, une fois de plus, de ne pas voir aux vitres des guichets de gares l'apposition du fac-similé de la couverture de l'indicateur. Une marchandise exposée est attirante, convoitée et une incitation à l'achat...

Une vente plus intensive permettrait, en plus, d'en abaisser le prix de vente

Le CCU demande également à ce que les indicateurs soient disponibles à l'achat avant que les modifications d'horaires ne soient effectives.

Enfin, le CCU serait favorable à une sponsorship de l'indicateur par une publicité ce qui diminuerait encore le prix de vente et en augmenterait la vente.

Cet avis a été approuvé à l'unanimité en réunion plénière du 18 juin 2013.